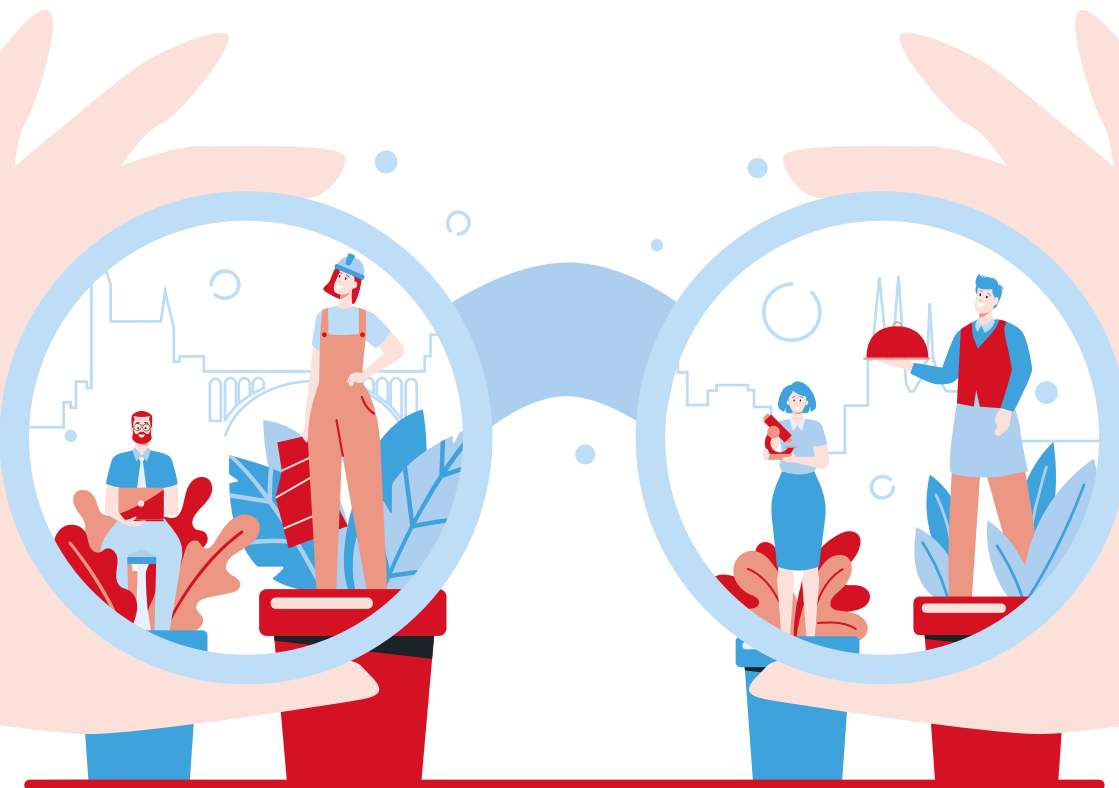


SUSTAINABLE TALENT

LE LUXEMBOURG DES TALENTS DURABLES

ÉLECTIONS 2023

NOS PROPOSITIONS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ



UNION DES ENTREPRISES
LUXEMBOURGEOISES

Cette brochure a vocation à présenter les mesures fiscales proposées par l'UEL en vue de garantir l'attractivité du Luxembourg à l'échelle locale et internationale compte tenu des principaux défis auxquels doivent faire face les entreprises luxembourgeoises. Ces propositions de mesures fiscales s'inscrivent dans le cadre des élections législatives d'octobre 2023.

Des défis multiples à relever pour les entreprises

1

FAIRE FACE AUX DÉFIS LIÉS
À LA DOUBLE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET DIGITALE



2

FAIRE FACE À LA PÉNURIE
DE MAIN D'ŒUVRE



3

DISPOSER D'UN CADRE
FISCAL PRÉVISIBLE ET
SIMPLE D'APPLICATION



4

RESTER COMPÉTITIVES DANS
UNE ÉCONOMIE GLOBALISÉE



La fiscalité : un vecteur de croissance économique et un pilier pour le développement des talents durables

L'adaptation de la **politique fiscale** à court et moyen termes constitue un levier incontournable en vue de soutenir une économie prospère et inclusive, et donc les **talents durables**.

La croissance économique passe par le maintien de nos recettes fiscales, fondées sur la **compétitivité** du pays pour tous les acteurs de la vie économique.

Une réforme fiscale ambitieuse est fondamentale pour soutenir les talents durables, c'est-à-dire les entreprises luxembourgeoises et leurs salariés. Elle doit s'articuler autour des quatre piliers suivants : **les talents individuels**, **les talents collectifs**, **les PME/start-ups** et **la sécurité juridique**.

Nos 12 mesures en matière fiscale



TALENTS INDIVIDUELS

1. Favoriser l'attrait du Luxembourg pour les talents (i.e., salariés et indépendants) en continuant l'amélioration du régime fiscal applicable à certains éléments du package de **rémunération** tels que les régimes de la prime participative et des impatriés, et le régime fiscal des **pensions** complémentaires.
2. Introduire une prime défiscalisée afin de rendre le **logement** accessible et faciliter la **mobilité** durable pour les jeunes travailleurs.
3. Renégocier de manière bilatérale les règles fiscales (et de sécurité sociale) en matière de **télétravail** transfrontalier pour mettre en place une 'sphère de sécurité' de deux jours de télétravail par semaine pour les salariés et leur entreprise.



PMES/START-UPS

7. Introduire un avantage fiscal pour les personnes physiques investissant en numéraire dans une **PME/start-up** (type « tax shelter ») afin de stimuler l'entrepreneuriat.
8. Introduire un mécanisme d'actionnariat salarié adapté aux besoins et mode de fonctionnement de ce type d'entreprises afin de leur permettre d'attirer et retenir les talents de manière pérenne.
9. Autoriser l'imputation de pertes liées à l'investissement en numéraire fait par les personnes physiques dans une PME/start-up, sur les revenus positifs réalisés dans les autres catégories de revenus et, le cas échéant, autoriser leur report sur les 17 années d'imposition subséquentes.



TALENTS COLLECTIFS

4. Introduire une mesure fiscale incitative pour les entreprises afin de supporter les investissements (i) dans la **transition digitale** et **transition écologique** (en ligne avec l'accord Tripartite de septembre 2022) et (ii) dans la **R&D**.
5. Maintenir la **compétitivité internationale** en (i) réduisant le taux global de l'impôt des sociétés pour le ramener dans la moyenne internationale (20%) et (ii) réduisant le taux de l'impôt sur la fortune et en modifiant son champ d'application.
6. Elargir l'exonération de **retenue à la source** sur les dividendes.



SÉCURITÉ JURIDIQUE

10. Renforcer la **sécurité juridique** et la simplification administrative en modernisant la législation fiscale.
11. Accélérer la digitalisation dans la relation entre les autorités fiscales et les contribuables.
12. Améliorer le dialogue administration/contribuables en mettant en place, par exemple, un interlocuteur fiscal unique afin de faire face à la complexité croissante des règles fiscales notamment dans un contexte international.

La fiscalité, l'un des leviers au soutien d'un écosystème
dynamique et durable pour tous

**IN LUXEMBOURG,
LET'S MAKE IT HAPPEN,
WITH SUSTAINABLE TALENT!**



**UNION DES ENTREPRISES
LUXEMBOURGEOISES**

www.uel.lu

NOS MEMBRES

